CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Barrett, Story, Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 94; le dit ilet mesure 282 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Barrett, Story, Joseph et l'avenue Nashville, désigné comme l'ilet No. 93; le dit ilet No. 93 mesure 178 pieds de face et 282 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burke, Hedge, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 101; le dit ilet mesure 282 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CONDON, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Minturn, Nashville et Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 106; le dit ilet mesure 282 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues York, Minturn, l'avenue Nashville et la rue Joseph, designé comme l'ilet No. 108.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues York, Minturn, l'avenue Nashville et la ligne de Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 109; le dit ilet mesure 282 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hewes, Baldwin et l'avenue Nashville, désigné comme l'ilet No. 113; le dit ilet mesure 283 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, McDonogh, Joseph et State, désigné comme l'ilet No. 114; le dit ilet mesure 284 pieds de face sur une profondeur de 309 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Woodruff, McDonogh, Joseph et State, désigné comme l'ilet No. 115; le dit ilet mesure 268 pieds de face et 267 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

CONDON, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Rice, Smith, Joseph et State, designé comme l'ilet No. 122; le dit ilet No. 122 mesure 87 pieds de face et 91 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

CONDON, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, designé comme l'ilet No. 123.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à $3 10
Taxe de 1883, montant à 2 10
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la partie inférieure de la rue State et Hurstville, désignés comme lots Nos. 34 à 44 de l'ilet Nos. ——.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la partie inférieure de la rue State et Hurstville, désignés comme lots Nos. 101 à 110 de l'ilet No. ——.

CONNELL, CHRISTIAN—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Dix-neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la partie inférieure de la rue State et Hurstville, désignés comme lots Nos. 155 à 172 de l'ilet No. ——.

CHIAPELLA, HENRY—
Taxe de 1882, montant à $6 60
Taxe de 1883, montant à 12 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Webster et Henry Clay, désigné comme l'ilet No. 50; le dit ilet mesure 264 pieds de face sur une profondeur de 280 pieds.

CHIAPELLA, HENRI—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 7 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Calhoun, et l'avenue Henry Clay, désigné comme l'ilet No. 51; le dit ilet No. 51 mesure 254 pieds de face sur une profondeur de 280 pieds.

COLLINS, ELI A.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Troisième, Magnolia, Pin et Broadway, désigné comme l'ilet No. 2; le dit ilet No. 2 mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 305 pieds.

COLLINS, ELI A.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Troisième Magnolia, Chestnut et Broadway, désigné comme l'ilet No. 3; le dit ilet No. 3 mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 305 pieds.

COLLINS, ELI A.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Troisième, Magnolia, Chestnut et la propriété Foucher, désigné comme l'ilet No. 4; le dit ilet mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 305 pieds.

COLLINS, ELI A.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Oak, Magnolia, Chestnut et la propriété Foucher, désigné comme l'ilet No. 5; le dit ilet mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 305 pieds.

COLLINS, ELI A.
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Oak, Magnolia, Chestnut et Broadway, désigné comme l'ilet No. 8; le dit ilet mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

COLLINS, ELI A.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 7 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Oak, Warsaw, Chestnut et Broadway, désigné comme l'ilet No. 11; le dit ilet No. 11 mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CLAVEL, Mme FELIX—
Taxe de 1882, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Yazoo, Mobile, Pin, Lowerline et Claiborne, désigné comme l'ilet No. 56; le dit ilet mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CATVIRE, MAX—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Taxe de 1883, montant à 12 00
Un certain lot et la moitié d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Prytania, Milan et Berlin, désignés comme lot No. 1 et la moitié du lot No. 2 de l'ilet No. 339; le dit lot No. 1 et la moitié du lot No. 2 mesurent 45 pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Berlin et Perrier.

CRESCENT STAVE MANUFACTURING COMPANY—
Taxe de 1882, montant à $78 00
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues River, Water, Berlin et Jéna, désignés comme lots Nos. 1 à 9 de l'ilet No. 37; les dits lots Nos. 1 à 4 mesurent 129 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 450 pieds; les dits lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent 150 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 450 pieds; les dits lots Nos. 1 à 4 forment l'encoignure des rues Water et Jéna.

CONCOMMON, MICHEL P.—
Taxe de 1883, montant à $3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Peniston et Amélie, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 93; les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 80 pieds.

CULL, SUC. PATRICK—
Taxe de 1883, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Jersey, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 102; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 128 pieds.

CUNER, JAMES—
Taxe de 1883, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Cadix et Jena, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 201; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds face à la rue Magazine sur une profondeur de 114 pieds.

CHRISTIAN, Mme PAUL J.—
Taxe de 1883, montant à $18 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rue Camp, Chestnut, Léontine et Valmont, désignés comme les lots Nos. 1 à 10 de l'ilet No. 250; les dits lots Nos. 1 à 8 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 50 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 190 pieds d'un coté et 139 pieds de l'autre coté; les dits lots Nos. 1 à 8 forment l'encoignure des rues Camp et Léontine; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Camp et Valmont.

CAMPMAN, J. H.—
Taxe de 1882, montant à $24 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Plaquemine, l'avenue Louisiane et la rue Delachaise, désignés comme les lots Nos. 12 à 14 de l'ilet No. 277; les dits lots Nos. 12 à 14 mesurent chaque 32 pieds de face à la rue Plaquemine sur une profondeur de 129 pieds; les dits lots Nos. 12 à 14 forment l'encoignure des rues Plaquemine et Delachaise.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi quelles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur. La vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat District Supérieur, Paroisse d'Orleans.

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES — PAROISSE D'ORLEANS SIXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi, 20ème jour de Décembre, A. D. 1884, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées, toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dues au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente comme suit:

GILDERSLEEVE, Mme RUTH—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Léontine et Valmont, désignés comme les lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 250; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 56 pieds de face à la rue Léontine sur une profondeur de 139 pieds.

GAUDET, J.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Bellecastle et Dufossat, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 252; le dit lot No. 26 mesure 30 pieds de face à la rue Bellecastle sur une profondeur de 150 pieds.

GLEANER, JNO.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Bordeaux et Valence, désignée comme une moitié du lot No. 5 de l'ilet No. 258; la dite moitié du lot No. 5 mesure 25 pieds de face à la rue Bordeaux sur 150 pieds de profondeur.

GREEN, Vve SAM. C. ET CATE—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Chestnut, Peniston et Général Taylor, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 283; le dit lot No. 6 mesure 29 pieds 7 pouces de face à la rue Plaquemine sur une profondeur de 128 pieds.

GENELLA, Mme MARIE L.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain ilet triangulaire de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, St. Charles, Antonine et Amélie, désigné comme l'ilet No. 375; le dit ilet No. 375 mesure 74 pieds de face sur une profondeur de 412 pieds.

GREATHOUSE Mme B. A.—
Taxe de 1883, montant à $33 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Delachaise et l'avenue Louisiane, désignés comme lots Nos. 22, 23 et 24 de l'ilet No. 218; les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent ensemble 64 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 129 pieds d'un coté et 160 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 24 mesure 32 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 161 pieds.

GOULD, JOSEPH—
Taxe de 1883, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Cadix et Jena, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 200; le dit lot No. 8 mesure 29 pieds 8 pouces de face à la rue Jena sur une profondeur de 132 pieds.

GRANZIN, Mme PAUL—
Taxe de 1883, montant à $3 00
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Chestnut, Constantinople et Marengo, désignée comme une portion des lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 286; la dite portion des lots Nos. 11 et 12 mesure 65 pieds de face à la rue Constantinople sur une profondeur de 90 pieds; la dite portion des lots Nos. 11 et 12 forme l'encoignure des rues Constantinople et Chestnut.

GRIFFIN, MARIE H.—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, Peniston et Amelia, désignés comme lots Nos. 8, 17 et 18 de l'ilet No. 480; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Amelia sur une profondeur de 130 pieds 9 pouces; les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 30 pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur de 163 pieds 8 pouces.

GAISER, WM.—
Taxe de 1882, montant à $9 60
Taxe de 1883, montant à 12 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Magazine, Camp, Hurstville et la rue State, désigné comme l'ilet No. 16; le dit ilet No. 16 mesure 251 pieds de face et 248 pieds à l'arrière sur une profondeur de 390 pieds.

GREEN, Vve JNO.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues State, St. Charles et Burtheville, désignés comme lots Nos. 56 à 60 de l'ilet No. ——; les dits lots Nos. 56 à 59 mesurent 120 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 170 pieds; le dit lot No. 60 mesure 30 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 148 pieds.

GREEN, Vve JNO.—
Taxe de 1882, montant à $4 20
Taxe de 1883, montant à 4 20
Vingt certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues State, St. Charles et Burtheville, désignés comme lots Nos. 71 à 90 de l'ilet No. ——; les dits lots Nos. 71 à 73 mesurent 90 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 154 pieds; les lots Nos. 74 à 78 mesurent 150 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 170 pieds; le lot No. 79 mesure 30 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 170 pieds; les dits lots Nos. 80 à 90 mesurent 310 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 170 pieds.

GANT, Mlle FREDONIA—
Taxe de 1882, montant à ....
Taxe de 1883, montant à ....
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Victor, Léonce, l'avenue Henry Clay et Bloomingdale, désignés comme lots Nos. 5 à 7 de l'ilet No. 110; les dits lots Nos. 5 à 7 mesurent 79 pieds de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de 120 pieds.

GREEN, Vve JOHN—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues North Market, Foucher et Pin, désignés comme lots Nos. 13 à 15 et 18 de l'ilet No. 16; les dits lots Nos. 13 à 15 et 18 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue North Market sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 13 à 15 et 18 forment l'encoignure des rues North Market et Market.

GRANT, M.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elizabeth, Walnut, Foucher et Market, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 20; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Elizabeth sur une profondeur de 97 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Elizabeth et Walnut.

GREEN, Vve JOHN—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elizabeth, Market, Broadway et Pin, désignés comme lots Nos. 2 à 8 de l'ilet No. 25; les dits lots Nos. 2 à 8 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Market sur une profondeur de 128 pieds.

GANST, L. A.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Une moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Dix-septième, Manley et Peters, désignée comme la moitié de l'ilet No. 3.

GENELLA, Mme CHAS.—
Taxe de 1883, montant à $16 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Chestnut, Soniat et Dufossat, désignés comme lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 de l'ilet No. 298; les dits lots Nos. 5, 6, 7 et 8 mesurent 125 pieds de face à la rue Soniat sur une profondeur de 112 pieds; le dit lot No. 9 mesure 35 pieds 4 pouces de face à la rue Soniat sur une profondeur de 12[illegible] pieds; les dits lots Nos. 5, 6, 7 et 8 forment l'encoignure des rues Soniat et Chestnut.

GILMORE, W. P.—
Taxe de 1882, montant à ....
Taxe de 1883, montant à ....
Une moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cellapissa, Quatorzième, Marley et Peters, désignée comme la moitié de l'ilet No. 9; la dite moitié de l'ilet No. 9 mesure 125 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

GUNST, L. A.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Collapissa, Quatorzième, Marie et Martha, désigné comme l'ilet No. 18; le dit ilet No. 18 mesure 250 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

GOODRICH, WM. M.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Louis, Quatorzième, Marie, Martha et une rue inconnue, désigné comme l'ilet No. 30.

GERSH, Mme GEO. M.—
Taxe de 1883, montant à $33 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Live Oak, Magazine, State et Burtheville, désigné comme l'ilet No. 14; le dit ilet No. 14 mesure 266 pieds de face et 251 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

GLYNN, M. J.—
Taxe de 1883, montant à $30 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Prytania, Delachaise et l'avenue Louisiane, désignés comme les lots Nos. 9, 10 et 11 de l'ilet No. 282; les dits lots Nos. 9, 10 et 11 mesurent chaque 30 pieds 6 pouces de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 127 pieds d'un coté et 124 pieds de l'autre coté.

GORDON, Mme M. E.—
Taxe de 1883, montant à $51
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Prytania, Toledano et l'avenue Louisiane, désignés comme les lots Nos. 23 à 28 de l'ilet No. ——; les dits lots Nos. 23, 24, 25 et 26 mesurent ensemble 96 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 128 pieds; les lots Nos. 27 et 28 mesurent 60 pieds de face à la rue Toledano sur une profondeur de [illegible] pieds; les dits lots Nos. 23, 24, 25 et [illegible] forment l'encoignure des rues Prytania et Toledano.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi quelles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur. La vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat District Supérieur, Paroisse d'Orleans.

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, SIXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressé par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales pour les ventes judiciaries, commençant à 11 heures A. M. le 16ème jour de janvier, A. D. 1885, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées toutes ces propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes, au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun, pour vente être offertes en comme suit:

ZIMMERMAN, SUC. HENRI—
Taxe de 1882, montant à $4 20
Taxe de 1883, montant à 4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Camp, Milan et Marengo, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 264; les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent chaque 29 pieds 1 pouce de face sur une profondeur de 102 pieds.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi quelles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur, la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat District Supérieur, Paroisse d'Orleans.

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES — PAROISSE D'ORLEANS SEPTIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi, 3ème jour de janvier, A. D. 1885, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées, toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dues au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente comme suit:

RICE, SUC. DANIEL—
Taxe de 1882, montant à $2 10
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Jeannette et Cinquième, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 179; le dit lot No. 10 mesure 60 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds.

ROBERTSON, ELIZA—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Jeannette et Sixième, désigné comme le lot lettre F de l'ilet No. 197; le dit lot lettre F mesure 30 pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de 150 pieds.

RANDOLPH, A.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Hampson et Deuxième, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 80; le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur de 100 pieds.

ROLLE, ALBERT—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Dublin, Zimple et Troisième, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 118; le dit lot No. 23 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds.

ROGERS, M. H.—
Taxe de 1882, montant à $4 20
Taxe de 1883, montant à 4 20
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Lowerline, Plum et Cinquième, désignés comme les lots Nos. 13 à 26 de l'ilet No. 158.

ROYAL, EUGENE—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Millaudon, Lowerline, Ann et De Armas, désignés comme les lots Nos. 12, 13, 14, 15 et 16 de l'ilet No. 37; les dits lots Nos. 12, 13, 14, 15 et 16 mesurent ensemble 150 pieds de face à la rue Ann sur une profondeur de 165 pieds.

RAVE, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Ann et DeArmas, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 35; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue DeArmas sur une profondeur de 105 pieds.

ROBINSON, THOS. P.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Commercial et Pearl, désignés comme lots Nos. 11 et 14 de l'ilet No. 56; les dits lots Nos. 11 et 14 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Commercial sur une profondeur de 150 pieds.

RIEDDELL, GEORGE—
Taxe de 1883, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Millaudon, Clinton, Levée et Wall, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 21; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Millaudon sur une profondeur de 100 pieds.

RIXNER, AMELIE—
Taxe de 1883, montant à $3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Clinton, Hampson et Deuxième, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 78; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur de 138 pieds.

REICHERT, SUC. GEO.—
Taxe de 1883, montant à $4 80
Un certain lot et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Hampson et Deuxième, désignés comme lot No. 11 et trois-quarts du lot No. 12 de l'ilet No. 86; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur de 137 pieds; les trois-quarts du lot No. 12 mesurent 18 pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur de 137 pieds.

ROBBINS, Mme J. L.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Levée et le Mississippi, désignés comme le lot No. 15 et une portion du lot No. 6 de l'ilet No. 4.

REED, ROBERT—
Taxe de 1883, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Général Scott, Wall et Esther, désigné comme le lot No. 14 de l'ilet No. 24; le dit lot No. 14 mesure 45 pieds de face à la rue Esther sur une profondeur de 142 pieds.

ROBERTSON, D.—
Taxe de 1882, montant à 75c
Taxe de 1883, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Millaudon, Général Scott, Wall et Esther, désigné comme le lot No. 9 de l'ilet No. 25; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Millaudon sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Millaudon et Wall.

SLIDELL, JNO.—
Taxe de 1882, montant à 24c
Taxe de 1883, montant à 24c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Cambronne, le Chemin Coquillé de la Nouvelle-Orléans et la rue Marks, désigné comme lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 640; les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Marks sur une profondeur de 120 pieds.

SLIDELL, JOHN—
Taxe de 1882, montant à 24c
Taxe de 1883, montant à 24c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Cambronne, le Chemin Coquillé de la Nouvelle-Orleans et la rue Marks, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 646; les lots Nos. 6 et 7 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Marks et 60 pieds à l'arrière sur une profondeur de 161 pieds d'un coté et 146 pieds de l'autre cote.

SYCAMORE POWDER COMPANY—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Cambronne, le Chemin Coquillé de la Nouvelle-Orléans et la rue Marks, désignés comme lots Nos. 4, 5, 8 et 9 de l'ilet No. 646, les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent ensemble 69 pieds de face à la rue Marks et 50 pieds à l'arrière sur une profondeur de 191 pieds d'un coté et 206 pieds de l'autre coté, les lots Nos. 8 et 9 mesurent ensemble 69 pieds de face au Chemin Coquillé de la Nouvelle Orleans sur une profondeur de 106 pieds d'un coté et 121 pieds de l'autre coté.

SLIDELL, Vve THOS.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jefferson, Cambronne, Dix-huitième et Marks, désigné comme l'ilet No. 641; le dit ilet No. 641 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

SLIDELL, Vve THOS.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Cambronne, le Chemin Coquillé de la Nouvelle-Orleans et la rue Marks désignés comme lots Nos. 1 et 10 à 16 inclusivement de l'ilet No. 646; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 10 à 16 mesurent ensemble 118 pieds de face à la rue Jefferson et 120 pieds à l'arrière sur une profondeur de 221 pieds d'un coté et 266 pieds de l'autre coté; les dits lots Nos. 10 à 16 forment l'encoignure de la rue Jefferson et le Chemin Coquillé de la Nouvelle-Orléans; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Jefferson et Marks.

SISTRAUD, SUC. S.—
Taxe de 1882, montant à 18c
Taxe de 1883, montant à 18c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les ameliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Seizième et Strelitz, désignés comme lots No. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 576; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent ensemble 90 pieds de face à la rue Strelitz sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Strelitz et Jefferson.

STARK, F. O.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Washington, Bernadotte, Seizième et le Chemin Coquille Washington, désignés comme les ilets Nos. 583 et 586.

SLIDELL, J.—
Taxe de 1882, montant à 24c
Taxe de 1883, montant à 24c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Dix-septième et Strelitz, désignés comme les lots Nos. 13, 14, 15 et 16 de l'ilet No. 593; les dits lots Nos. 13, 14, 15 et 16 mesurent ensemble 120 pieds de face à la rue Strelitz sur une profondeur de 120 pieds.

STEIN, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Monroe, Leonidas, Nelson et Dixième, désigné comme l'ilet No. 339; le dit ilet No. 339 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

STELLA, J. M.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Nelson et Onzième, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 359; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Jefferson et Nelson.

STELLA, J. M.—
Taxe de 1882, montant à 9c
Taxe de 1883, montant à 9c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Nelson et Onzième, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 359; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds.

SLIDELL, J.—
Taxe de 1882, montant à 48c
Taxe de 1883, montant à 48c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Live Oak, Upperline, Quatorzième et Collapissa, désignés comme lots Nos. 19, 20, 21 et 22 de l'ilet No. 480; les dits lots Nos. 19, 20, 21 et 22 font face à la rue Live Oak.

SLIDELL, JOHN—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Quatorzième et Collapissa désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'ilet No. 469; le dit lot No. 1 mesure 11 pieds de face à la rue Quatorzième sur une profondeur de 122 pieds; les dits lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent 183 pieds de face à la rue Quatorzième sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Quatorzième et Cambronne.

SLIDELL, JOHN—
Taxe de 1882, montant à 36c
Taxe de 1883, montant à 36c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Dublin l'avenue Carrollton, les rues Collapissa et Treizième, désignés comme les lots Nos. 6, 7 et 8 de l'ilet No. 455; les dits lots Nos. 6, 7 et 8 mesurent 81 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 108 pieds.

SALVADORE, ESPRIT—
Taxe de 1882, montant à 12c
Taxe de 1883, montant à 12c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Laurel Grove, Treizième et Collapissa, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet Nos. 443 et 445; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 61 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Collapissa et Laurel Grove.

SLIDELL, JOHN—
Taxe de 1882, montant à 12c
Taxe de 1883, montant à 12c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clay, Laurel Grove, le New Orleans, St. Louis and Chicago Railroad et la rue Collapissa, désignés comme les lots Nos. 13 et 14 étant les deux-tiers de l'ilet No. 449 et le tiers de l'ilet No. 444; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Treizième sur une profondeur de 120 pieds.

SLIDELL, JOHN—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clay, Laurel Grove, Treizième, le New Orleans, St. Louis and Chicago Railroad et la rue Collapissa, désignés comme les lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5, étant les deux-tiers de l'ilet No. 442 et le tiers de l'ilet No. 444; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 60 pieds; les lots Nos. 2, 3, 4 et 5 mesurent 122 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Collapissa et Laurel Grove.

SAMBOLA A. ET P. A. DUCROS—
Taxe de 1882, montant à 12c
Taxe de 1883, montant à 12c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Neuvième et Napoléon, désignés comme les lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 300; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Laurel Grove et Napoléon.

SHARP, JULIE A.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Neuvième et Dixième, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet Nos. 846 et 826; le dit lot No. 5 mesure 60 pieds de face à la rue Neuvième sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Neuvième et Jefferson.

SAMBOLA, A. ET P. A. DUCROS—
Taxe de 1882, montant à 24c
Taxe de 1883, montant à 24c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Laurel Grove Napoléon et Dixième, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet Nos. 331; les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent 60 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 120 pieds.

SATCHELL, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à 24c
Taxe de 1883, montant à 24c
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Cohn et Huitième, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 268; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de 150 pieds.

SATCHELL, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à 12c
Taxe de 1883, montant à 12c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Cohn et Huitième, désigné comme le lot No. 19 de l'ilet No. 262, le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur 120 pieds.

SIMON, ABRAHAM ET EPOUSE—
Taxe de 1882, montant à 36c
Taxe de 1883, montant à 36c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Upperline, Septième et Huitième, désignés comme lots Nos. 6, 7 et 8 de l'ilet No. 266; les dits lots Nos. 6, 7 et 8 mesurent ensemble 92 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 158 pieds.

SLIDELL, JOHN—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Cambronne, Madison, Seizième et Edinburgh, désigné comme l'ilet No. 551, le dit ilet No. 551 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

SLIDELL, JOHN—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Cambronne, Madison, Quinzième et Edinburgh, désignés comme les ilets Nos. 533 et 534, les dits ilets Nos. 533 et 534 mesurent 2[illegible]6 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

SLIDELL, JOHN—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marie, Monroe, Quinzième et Forshey, désigné comme l'ilet No. 512, le dit ilet No. 512 mesure 300 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

SLIDELL, JOHN—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Léonidas, Monroe, Quinzième et Forshey, désignés comme les ilets Nos. 510 et 511; les dits ilets Nos. 510 et 511 mesurent 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

SCHULTZ, H. A.—
Taxe de 1882, montant à 75c
Taxe de 1883, montant à 75c
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Forshey et Quatorzième, désignés comme lots Nos. 13 à 22 inclusivement de l'ilet Nos. 492, le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 mesurent 240 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Madison et Forshey; le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Madison et Quatorzième.

SATCHELL, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à 48c
Taxe de 1883, montant à 48c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Cohn et Huitième, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'ilet No. 262, les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Cohn sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Cohn et Monroe.

SATCHELL, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à 72c
Taxe de 1883, montant à 72c
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Cohn et Huitième, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de l'ilet No. 262, les dits Nos. 7, 8, 9 et 10 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Cohn sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Marie sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Cohn et Marie.

SIMMS, P.—
Taxe de 1882, montant à $4 20
Taxe de 1883, montant à 4 20
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Jeannette et Sixième, désignés comme lots Nos. 6 à 17 inclusivement de l'ilet No. 197; les dits lots Nos. 6 à 9 mesurent 120 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Cambronne et Sixième; les dits lots Nos. 14, 15 et 16 mesurent ensemble 90 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 120 pieds et forment l'encoignure des rues Jefferson et Sixième; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds.

SCHMIDT, F. W.—
Taxe de 1882, montant à $6 00
Taxe de 1883, montant à 6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dublin, Madison, Green et Septième, désigné comme l'ilet No. 226; le dit ilet No. 226 mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 320 pieds.

ST. PIERRE, E. P.—
Taxe de 1882, montant à $1 35
Taxe de 1883, montant à 1 35
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Cambronne, Plum et Cinquième, désignée comme une portion de terre de l'ilet N[illegible]; la dite portion de terre mesure 90 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de [illegible] pieds; la dite portion forme l'encoignure des rues Jefferson et Cinquième.

STEFFLIN, SUC. CHAS.—
Taxe de 1882, montant à $4 20
Taxe de 1883, montant à 4 20
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Upperline, Plum et Cinquième, désignés comme les lots Nos. 12 à 24 inclusivement de l'ilet No. 172; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Cinquième sur une profondeur de 150 pieds; le lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Cinquième sur une profondeur de 150 pieds; le lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 79 pieds et forme l'encoignure des rues Upperline et Cinquième; les dits lots Nos. 15 à 22 mesurent ensemble 240 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 79 pieds; le dit lot No. 23 forme l'encoignure des rues Upperline et Plum, le lot No. 23 mesure 31 pieds de face à la rue Upperline sur une profondeur de 79 pieds; le lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Plum sur une profondeur de 150 pieds.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi quelles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur, la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat, avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat District Supérieur, Paroisse d'Orleans.

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, SEPTIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressé par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour et siège la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaries, commençant à 11 heures A. M. le 16ème jour de janvier, A. D. 1885, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées toutes ces propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes, au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun, pour être offertes en vente comme suit:

WILLIS, SANDY—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Deux certains lots et la moitié d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Jackson, Cohn et Huitième, désignés comme les lots Nos. 13 et 14 et la moitié du lot No. 15 de l'ilet No. 268, les lots Nos. 13 et 14 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds; la moitié du lot No. 15 mesure 15 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Jackson et Huitième.

WHITTAKER, W. H.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Lowerline, Zimple et Troisième, désignés comme les lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 126; les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 14 et 15 forment l'encoignure des rues Zimple et Clinton.

WILSON, RICHARD—
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Burthe et Troisième, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 63; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 130 pieds.

WEAVER, ALBERT—
Taxe de 1883, montant à $3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 124; les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent 62 pieds de face à la rue Zimple sur 120 pieds de profondeur.

WASHINGTON, Vve ELIZA—
Taxe de 1884, montant à $7 80
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Jeannette et Cinquième, désignée comme une portion du lot No. 8 de l'ilet No. 179, la dite portion du lot No. 8 mesure 25 pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de 56 pieds.

YOUNG, SUC. DANIEL—
Taxe de 1882, montant à 96c
Taxe de 1883, montant à 96c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Burdette, Levée et le Mississippi, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 10; les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Levée une profondeur de 60 pieds.

YOUNG, J., ET J. AUGUSTIN—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Hampson et Deuxième, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 80; le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 127 pieds.

ZENNECK, A.—
Taxe de 1882, montant à $9 00
Taxe de 1883, montant à 9 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans mesurant 150 pieds de face au Chemin de la Métairie sur une largeur de 120 pieds sur l'arrière et le devant de la rue Northline, 1081 pieds 6 pouces sur la ligne du Chemin de Fer de New Orleans, St. Louis et Chicago, 1108 pieds sur la ligne Hazeur Frères.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi quelles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur, la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat District Supérieur, Paroisse d'Orleans.

TURNER, LOUIS F.—
Taxe de 1883, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Félicité et St. André, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 240; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds 4 pouces de face à la rue St. André sur une profondeur de 203 pieds 1 pouce 3 lignes.

THEMET, A.—
Taxe de 1883, montant à ....
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, St. André et Ste. Marie, désignée comme une portion du lot No. 16 de l'ilet No. 169; la dite portion du lot No. 16 mesure 22 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 104 pieds.

TOMATIS, ADOLPHE—
Taxe de 1882, montant à $7 20
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Félicité et St. André, désignée comme une portion du lot No. 101 de l'ilet No. 322; la dite portion du lot No. 101 mesure 30 pieds 7 pouces de face à la rue Liberté sur une profondeur de 73 pieds 9 pouces; la dite portion du lot No. 101 forme l'encoignure des rues Liberté et Félicité.

THOMAS, Mme EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 54c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Miro, Tonti, Quatrième et Troisième, désigné comme l'ilet No. 158.

WAGNER, Vve [illegible] A.—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Neuvième, St. Thomas et Huitième, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 85; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 120 pieds.

WILCOX, W. B.—
Taxe de 1883, montant à $9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, St. André et Joséphine, désigné comme le lot No. 19 de l'ilet No. 72; le dit lot No. 19 mesure 31 pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 150 pieds.

WHITCOMB, J. D.—
Taxe de 1882, montant à $6 60
Taxe de 1883, montant à 6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Sixième, Septième et Laurel, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 116, le dit lot No. 14 mesure 33 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 125 pieds.

WUNDENBERG, CONRAD—
Taxe de 1882, montant à $6 60
Taxe de 1883, montant à 6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Félicité, St. André et Liberté, désigné comme lot No. 106 de l'ilet No. 322, le dit lot No. 106 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 60 pieds 10 pouces.

WILLIAMS, Mme C., EPOUSE DE SAM. GRAY—
Taxe de 1883, montant à 30c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Deuxième et Première, désignée comme une portion du lot No. 15 de l'ilet No. 380; la dite portion du lot No. 15 mesure 16 pieds 8 pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces.

WEBER, Mme ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à $4 20
Taxe de 1883, montant à 4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Quatrième et Washington, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 275; le dit lot No. 4 mesure 24 pieds 7 pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

WOODS, HENRI J.—
Taxe de 1883, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Sixième, Washington et St. Denis, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 276, le dit lot No. 5 mesure 50 pieds de face à la rue St. Denis sur une profondeur de 150 pieds.

WINCHESTER, RICHARD—
Taxe de 1883, montant à $18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Deuxième et Quatrième, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 345, le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 134 pieds 6 pouces.

WILMER, SUC. JAMES C.—
Taxe de 1883, montant à $18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Magasine, Félicité et Ste. Marie, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 166 et 128, le dit lot No. 18 mesure 26 pieds de face à la vieille rue Magasine sur une profondeur de 110 pieds.

WESTON, LOUIS—
Taxe de 1883, montant à $6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasine, Constance, Pleasant et Harmonie, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 138; les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent 49 pieds de face à la rue Pleasant sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces.

WORMALD, BIRCH A.—
Taxe de 1883, montant à $16 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Coliseé, Prytania, Washington et Quatrième, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 197; les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 59 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

WEBER, SUC. Mme ANTOINE—
Taxe de 1883, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. Denis, Quatrième et Washington, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

WALKER, ANDRE—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Troisième et Quatrième, désignés comme lots Nos. 11, 12, 13, 14 et 15 de l'ilet No. 403; les dits lots Nos. 11 à 15 mesurent 127 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 146 pieds et forment l'encoignure des rues Willow et Quatrième.

WHEELAHAN, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dergenois, Broad, Melpomène et Deuxième, désigné comme l'ilet No. 494.

WILLIAMS, SUC. C. C.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues White, Dupré, Thalie et Melpomène, désigné comme l'ilet No. 496.

WALSH, MICHAEL, No. 2—
Taxe de 1882, montant à $6 60
Taxe de 1883, montant à 6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, St. Thomas, Rousseau et Adèle, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 42; le dit lot No. 4 mesure 38 pieds 9 pouces de face à la rue Sixième sur une profondeur de 139 pieds 10 pouces.

YEAGER, JOHN—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Sixième et Upperline, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 406; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 51 pieds 6 pouces de face à la rue Claiborne sur 165 pieds 6 pouces de profondeur; le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Claiborne et Sixième.

ZACHARIE, J. S.—
Taxe de 1882, montant à $33 60
Taxe de 1883, montant à 33 60
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Rousseau, Troisième et Levée, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'ilet No. 25; les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent ensemble 123 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 126 pieds; les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 forment l'encoignure des rues Deuxième et Rousseau.

ZACHARIE, J. L.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. Denis, Septième et Sixième, désignée comme une portion de l'ilet No. 282; la dite portion mesure 19 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 140 pieds.

ZEIGLER, Mme T.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Roman, Prieur, Première et Jackson, désigné comme l'ilet No. [illegible]